

# Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de ARISE

Philippe VALEMBOIS

Mardi 23 mars 2010

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Présentation</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Bilan moral de l'association</b>	<b>1</b>
<b>3</b>	<b>Bilan financier de l'association</b>	<b>2</b>
<b>4</b>	<b>Eclaircissement sur le processus de validation des listes</b>	<b>2</b>
<b>5</b>	<b>Élection au bureau d'Arise pour l'année 2010</b>	<b>3</b>

## Membres du bureau présents

- Cédric BOUHIER, Président
- Romain LIBLAU, Vice-Président
- Philippe VALEMBOIS, Secrétaire général
- Johann BROUDIN, Trésorier

## 1 Présentation

Cédric a ouvert l'Assemblée Générale Ordinaire et en a détaillé le déroulement.

## 2 Bilan moral de l'association

Cédric a tout d'abord présenté le bilan moral de l'association. Il a commencé par expliquer que chaque chose faite à Arise nécessitait une longue phase de réflexion avant la réalisation. Il a ensuite dressé la liste des actions réalisées par le bureau actuel.

- Migration des machines de Debian Etch vers Debian Lenny : cette opération s'est déroulée tout en minimisant les interruptions de service et les désagréments pour les utilisateurs.
- Déménagement des machines : celles-ci ont été déménagées de la salle 20 vers la salle 142 pour obtenir une meilleure aération et bénéficier d'un local avec une porte fermée et mieux refroidi.
- Gestion de la rentrée : la rentrée scolaire demande beaucoup de travail pour Arise. Il faut intégrer l'ensemble des nouveaux élèves dans l'annuaire et activer pour chacun les services auxquels ils ont droit. De plus, cette année a été marquée par l'intégration des FIPAs (Formation Ingénieur en Partenariat par Alternance) dans Arise, tant du point de vue réglementaire (conformité avec les statuts) que du point de vue technique (ajout dans l'annuaire des membres).
- Etude pour le changement des statuts : les anciens perdent actuellement leur qualité de membre actif de Arise et les droits qui y sont associés lorsqu'ils quittent l'école. Le bureau actuel a évalué les besoins techniques et les problèmes juridiques et moraux pour qu'ils puissent conserver leurs droits. Cette évaluation est très compliquée et n'a pas pu être terminée.
- Clarification du rôle joué par le Conseil d'Administration : le rôle du CA a été réévalué pour mieux coller au fonctionnement actuel de Arise. Par manque de temps et parce que nous n'avons pas les papiers nécessaires, ceci n'a pas été appliqué dans les statuts.
- Administration quotidienne : les services fournis par Arise nécessitent une grosse part d'administration pour résoudre les problèmes et effectuer les mises à jour nécessaires. Cette partie se déroule tout au long du mandat et prend beaucoup de temps.
- Câblage : le câblage des Estudines du Parc a été remis au propre par Florian Gleis (ancien président d'Arise) et Marc Van der Wal a repris la gestion. Il a de plus amélioré la qualité du service ainsi que la gestion des impayés. Ce dernier point est presque fini.

- Décentralisation des tâches : beaucoup de tâches sont réalisées par le bureau et ceci lui prend beaucoup de temps. Pour transférer certaines tâches, il a fallu segmenter les droits. Cette action est bien amorcée :
  - Pierre Belardi (membre actif 2<sup>ème</sup> année) gère le projet Raise,
  - Julien Dauphant (membre actif 1<sup>ère</sup> année) évalue les solutions de Webmail,
  - Inès Mabrouk (membre active 2<sup>ème</sup> année) s'occupe de la publication des documents,
  - le portail www.iiens.net a été intégré dans la forge projet.iiens.net pour permettre à des développeurs divers de travailler sur celui-ci.
- Mise en place du Forum des élèves : l'intégration d'OpenID dans un forum PhpBB a permis la mise en place de Agora, le forum des élèves demandé par le Bureau de l'AEIIE. Merci à Pierre Capillon, ancien président d'Arise, pour tout le développement effectué.
- Récupération de serveurs : la Fondation Free faisait don de serveurs que Free n'utilisait plus. Ceci nous a permis de récupérer six serveurs qui permettront d'héberger des machines virtuelles supplémentaires ainsi que de réaliser des tests avant mise en production d'une nouvelle architecture.
- Installation de la climatisation : des discussions avec Jean Luc Kors (administrateur système de l'ENSIIE) et André Sauvage (gestionnaire du patrimoine de l'ENSIIE) ont permis d'obtenir l'installation d'une meilleure climatisation dans la salle 142. Ceci permettra à terme un meilleur refroidissement des serveurs et une durabilité améliorée de ceux-ci.

Plus globalement, l'action du bureau s'est concentrée à stabiliser les innovations introduites par les bureaux précédents et à clarifier la situation juridique de l'association ainsi que les responsabilités du bureau vis-à-vis des lois.

De plus, les projets suivants sont en cours :

- Raise : le nouveau site de Arise. Le projet a été mis en pause pendant l'été par manque de temps. La nomination de Pierre Belardi en gestionnaire du projet devrait permettre au projet d'arriver plus facilement à terme.
- Raclette : le service d'indexation des serveurs de fichiers des Estudines du Parc. Le projet est développé par Florian Gleiss, Arnaud Delcasse (ancien membre actif) et Franck Royer (ancien membre actif), merci à eux. L'avancement du projet est peu clair.
- Sauvegardes : les données de Arise ne sont actuellement pas sauvegardées et ceci est grave. Romain Coltel (membre actif 2<sup>ème</sup> année) a beaucoup réfléchi au sujet. Rien n'est encore en place mais la réflexion est très importante pour avoir un résultat fonctionnel.
- Webmail : le webmail actuel ne marche pas correctement. La mise en place d'un nouveau webmail est à l'étude et des discussions ont lieu sur le sujet régulièrement.
- Nouvel emploi du temps : un emploi du temps plus ergonomique et plus joli a été développé par Philippe Tony (membre d'honneur). La mise en place de celui-ci n'a pas encore eu lieu.

### 3 Bilan financier de l'association

Johann prend la place de Cédric pour faire le bilan de l'association.

Il annonce que le montant présent sur compte bancaire de l'association est passé de 3630,15€ l'an dernier à 4640,25€ lors de l'assemblée. De plus, il précise que 1007€ sont encore en attente d'encaissement. En outre, 1410€ correspondent à 94 cautions de 15€. Ceci laisse donc 4237,25€ utilisables par Arise.

Les revenus de Arise proviennent des abonnements pour le câblage des étudiants des Estudines du Parc ainsi que des cautions non réclamées par ces étudiants lors de leur départ. Les ressources ont servi à acheter des embouts pour câble RJ-45 (28€) et à rembourser des cautions.

### 4 Eclaircissement sur le processus de validation des listes

Les élections au bureau de Arise sont faites via un scrutin par liste. Le règlement intérieur de Arise spécifie que le bureau peut décider d'invalider par une décision motivée une liste qui se présente. Cette année, deux listes se sont présentées au bureau dans l'ordre chronologique :

- la liste menée par Romain Coltel et avec Inès Ribeiro (Trésorière) (membres actifs 2<sup>ème</sup> année), Remi Leone (Secrétaire général) et Marc Van der Wal (Vice-Président) (membres actifs 1<sup>ère</sup> année),
- la liste menée par Thomas Brethomé et avec Pierre Belardi (Secrétaire général), Inès Mabrouk (Trésorière) et Baptiste Redivo (Vice-Président) (membres actifs de 2<sup>ème</sup> année).

Cependant, seule la première liste a été validée et l'invalidation de la deuxième liste a été motivée par courrier électronique aux élèves la veille de l'assemblée.

Cédric reprend donc la parole pour clarifier la situation avant le scrutin.

Il présente alors un historique de la situation telle que vue par le bureau.

- Novembre 2009 : Romain Coltel prit contact avec Cédric pour lui demander son avis sur une liste avec lui-même en président.

- Il s’ensuivit de nombreuses discussions au sein du bureau actuel et avec Romain pour déterminer une composition pour la liste.
- Deux semaines avant l’assemblée, Cédric envoya le courrier électronique de convocation et d’appel aux candidatures pour le bureau comme le veulent les statuts.
- Deux listes se présentèrent alors : celle de Romain Coltel 1 jour avant la convocation et celle de Thomas Brethomé 3 jours avant l’Assemblée.

Cédric poursuit en expliquant les raisons de l’invalidation de la liste de Thomas Brethomé. Tout d’abord, le délai entre l’annonce de la liste et les élections fut extrêmement court. Il est parfaitement valide vis-à-vis des statuts mais ceci ne donnait pas assez d’assurance quant à la viabilité de la liste si elle était élue. En effet, il n’y a eu aucun préssenti d’une possible candidature de la part des membres de cette liste. Le bureau a donc envisagé une motivation fragile présentant de trop grands risques pour l’avenir de l’association. En outre, l’absence d’élèves de première année dans la liste a conduit le bureau à considérer une passation difficile à la fin de leur mandat. Enfin, le bureau a envisagé un vote par des électeurs non éclairés sur ces points de vue. Le bureau a donc décidé d’invalider la liste en tenant compte des informations qu’il possédait mais il est parfaitement conscient que des changements dans le processus de désignation d’un bureau sont à faire.

Pour s’assurer que la situation est claire pour l’ensemble des présents, Cédric laisse place aux questions de ceux-ci.

- Ionut Iortoman (membre actif de 1<sup>ère</sup> année) remarque que les délais sont mal définis et ne comprend pas en quoi l’inscription tardive présente un risque.
    - ↳ Cédric lui répond que la date de l’Assemblée Générale n’est pas imposée par les statuts et que seule la date limite de dépôt des candidatures est fixée par le Règlement Intérieur. L’inscription a été jugée comme tardive par le bureau et ce pour les raisons expliquées précédemment.
  - Pierre-François Carpentier (membre actif de 2<sup>ème</sup> année) et Aurélien Marteau (membre actif de 1<sup>ère</sup> année) notent que la liste menée par Romain n’a pas été annoncée publiquement.
    - ↳ Cédric note que c’est en partie la faute de Romain Coltel si la liste n’a pas été annoncée publiquement mais que rien ne laissait envisager une liste concurrente. C’est une des raisons pour lesquelles la liste n’a été annoncée que dans le courrier spécifiant les listes validées par le bureau. Enfin, Pierre Capillon fait remarquer que la liste de Romain Coltel a été présentée en Janvier comme liste soutenue par Cédric Bouhier.
  - Inès Mabrouk précise que la liste s’est montée après la lecture du mail annonçant l’Assemblée et appelant aux candidatures. Elle est déçue car elle voit en Arise une image dictatoriale liée à une absence de critères stricts de validation. Elle précise aussi que la présence de premières années dans la liste n’est suggérée nulle part dans les textes.
    - ↳ Cédric répond que l’invalidation a été réfléchié durant tout un week-end et avec beaucoup de débats. Cependant, il préfère une image de Arise ternie, même si il le regrette, que de risquer l’avenir de Arise. Il ajoute qu’il est d’accord pour changer le processus d’élection du bureau même si c’est dorénavant au futur bureau de le faire. Johann remarque aussi que la liste ne s’est pas intéressée au processus de validation et en déduit donc que cette liste n’est pas réellement motivée car elle n’a pas jugé utile de s’intéresser au règles régissant le scrutin. Pierre Capillon propose pour le futur de créer une liste de critères pour la validation mais rappelle que l’implication des membres tient une place très importance dans cette validation.
  - Aurélien Marteau considère que la présence de statuts et aussi d’un règlement intérieur contribue au manque de clarté sur le fonctionnement de Arise.
    - ↳ Tiffany Havan (membre active de 3<sup>ème</sup> année) explique que cela permet une plus grande souplesse quant à la modification car le règlement intérieur n’est pas déposé en préfecture. Cédric acquiesce.
- Les questions étant terminées, Cédric annonce le scrutin.

## 5 Élection au bureau d’Arise pour l’année 2010

Cédric demande à l’Assemblée de voter pour ou contre la liste menée par Romain Coltel et composée de Inès Ribeiro, Remi Leone et Marc Van der Wal. Il y a dans la salle à ce moment 25 présents.

Résultat du scrutin :

- Ne prend pas part au vote : 1 personne
- Abstention : 1 personne
- Pour : 23 personnes

L’assemblée générale de l’association A.R.I.S.E : Administrateurs du Réseau Informatique et des Services aux Etudiants, en nommant son nouveau bureau, délègue le fonctionnement de son compte bancaire enregistré à la BNP Paribas, n°30004 01621 000010529872, au président M. Romain Coltel et à la trésorière Mlle Inès Ribeiro par signatures séparées.

L’Assemblée se termine sur les remerciements de Cédric.